

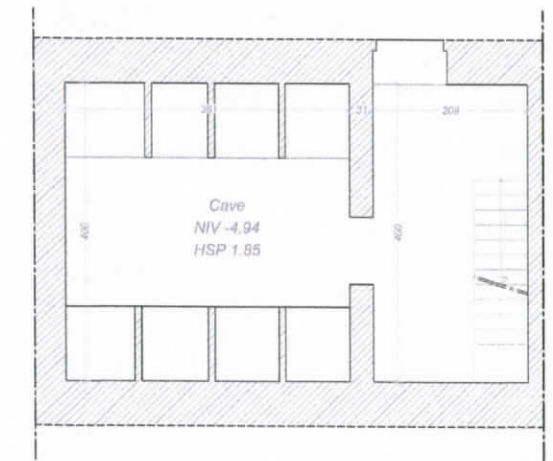
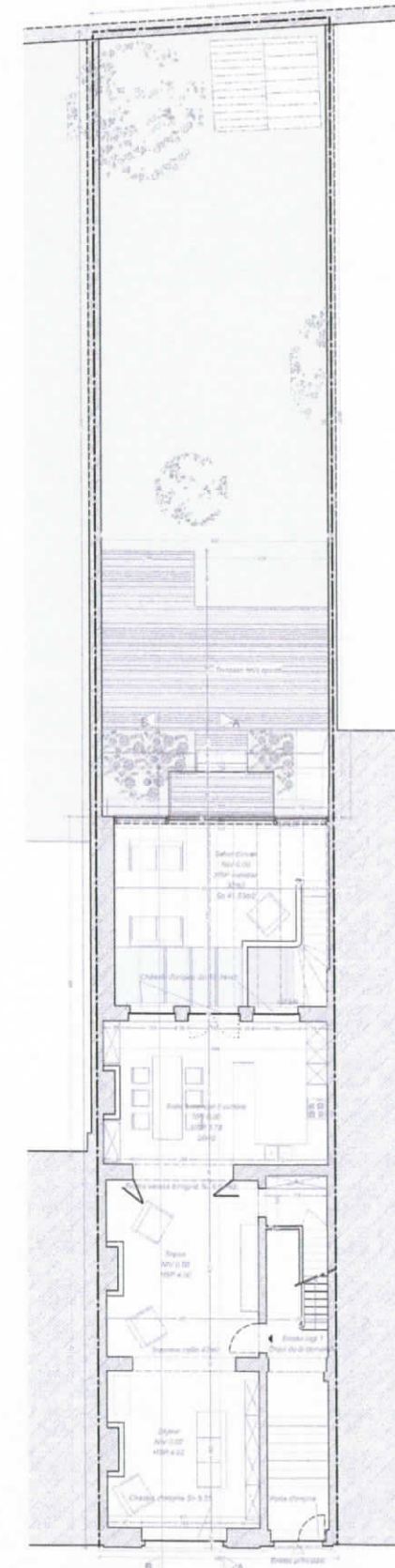
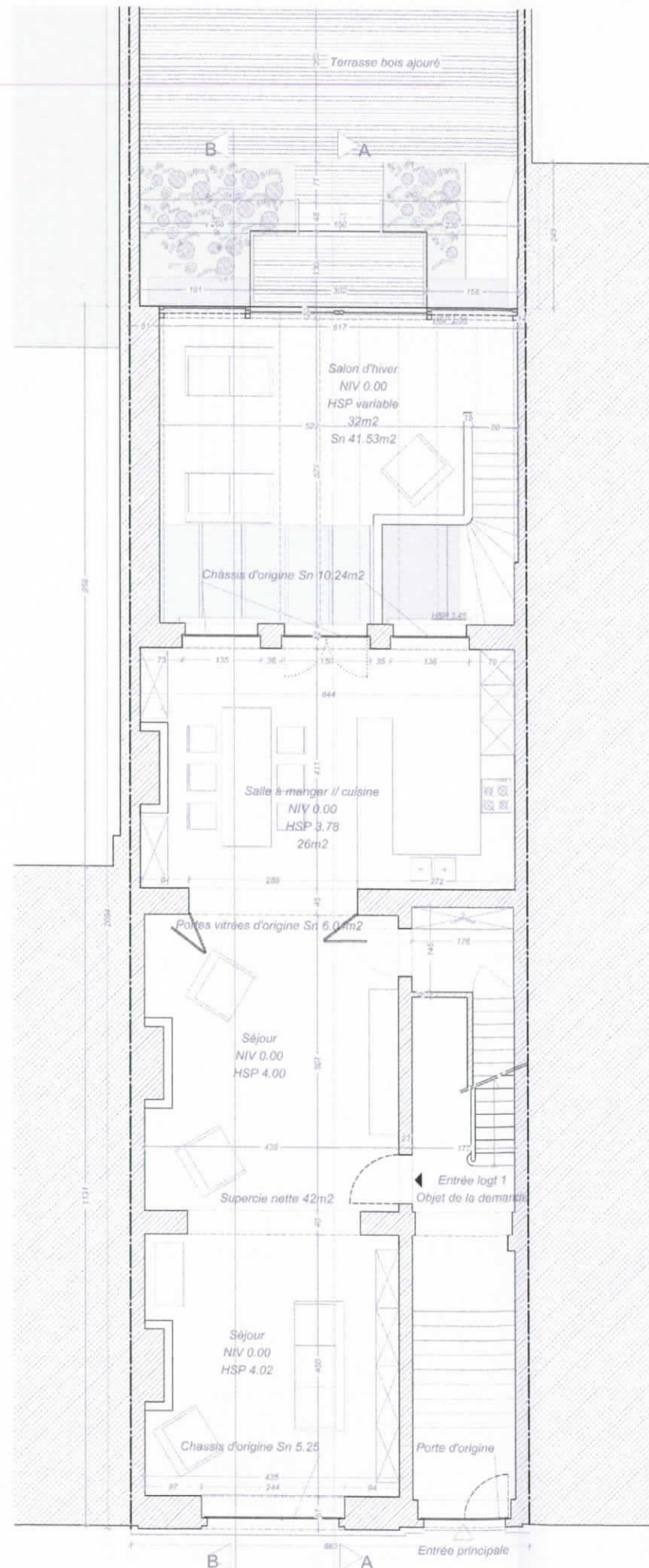
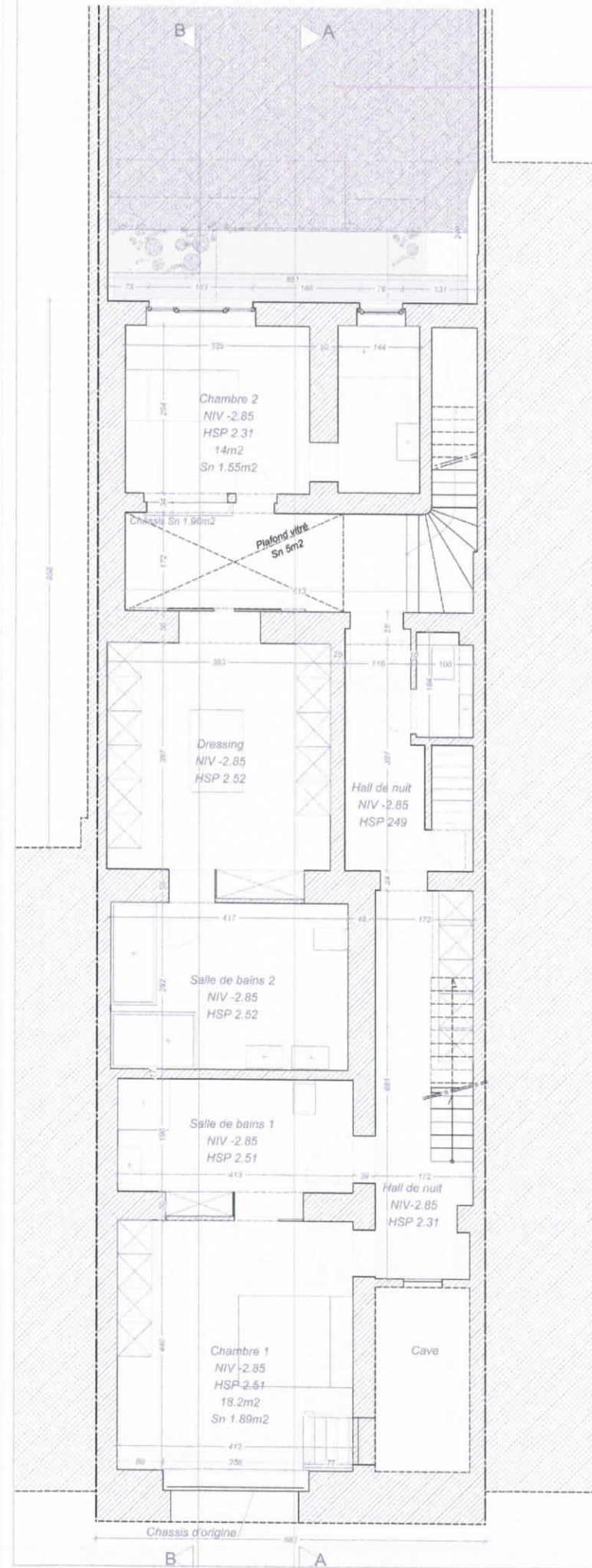
Plan sous-sol 1/50eme // situation existante

Plan rdc 1/50eme // situation existante

Franklin

Plan rdc 1/100eme // situation existante

Plan 2e sous-sol 1/50eme // situation existante



Demande de régularisation pour : - la couverture d'une terrasse - les aménagements divers d'une unité de logement (réaménagements du sous-sol)		FRANK_15
Plans de tous les niveaux de l'unité de logement // situation existante		PU 4/5
Maître d'ouvrage Mr Carlos Eduardo MATOSO FILIPE Rue Franklin 159 1000 Bruxelles		
INFO URBA NISME	MICHÈLE VERHELST architecte 1: + 32 10 60 41 03 s: Lale du Lapereau 40, 1300 Wavre	
Situation du bien Rue Franklin 159	Commune Bruxelles	Cadastre 6e DIV, Section F parcelle n°311z5
REL : relevé de situation existante AP : avant-projet PU : permis d'urbanisme	ADJ : adjudication EXE : exécution AB : ab-buit	Date 13/04/2018
<p><small>Les dimensions des structures sont précisées sur les plans de l'ingénieur. Les entrepreneurs participant à la construction reconnaissent être également engagés. Les dimensions et autres indications architecturales sont données à titre indicatif et devront être vérifiées in situ. Les dimensions de ce plan ne peuvent être utilisées uniquement pour un dossier de demande de permis d'urbanisme. Les dimensions doivent être validées et vérifiées sur un plan de situation existante. L'ensemble des dimensions et annotations s'inscrivent en lieu et place de la responsabilité du bureau d'architecture. Seuls les plans référencés ADJ pourront servir de base à une adjudication. Le bureau d'architecture ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'un usage fautive des plans par un autre intervenant du projet. Le projet dessiné sur les présents documents reste la propriété intellectuelle du bureau d'architecture. Tout usage des plans se fera en accord avec l'architecte agréé.</small></p>		